

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2026

---

MESURES DE JUSTICE EN FAVEUR DE LA REVALORISATION DES PENSIONS DE  
RETRAITES AGRICOLES - (N° 1319)

Adopté

N° AS22

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Brugerolles, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« entre pas dans »

les mots :

« est pas prise en compte pour » .

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.